

## CHARTE de bonne conduite BHP

**Tout membre de l'association**, qu'il soit adhérent, membre du bureau ou bénévole, s'engage à prendre connaissance de cette charte, **la lire et la respecter**.

Le poker reste un jeu, débutants et confirmés sont les bienvenus au sein de l'association Bourg Hold em poker. Les personnes mineures ne sont pas autorisées.

Merci de respecter la façon de jouer de chacun.

**Aucune violence physique** (coups de pied, coups de poing, gifles etc...) **ou verbale** (insultes, manque de respect, injures etc...) **ne sera tolérée**.

### **1--Les membres du bureau se donnent le droit :**

- de refuser l'entrée à la salle à toute personne se trouvant dans un état d'ébriété avancé.
- d'exclure un joueur de la salle (et donc du tournoi), si son état risque de perturber le bon déroulement de la soirée ou de déranger les autres joueurs.
- de refuser de servir à la buvette du club une personne dans un état d'ébriété avancé.
- d'intervenir afin de résoudre une situation qui pourrait perturber le bon déroulement de la soirée.

2--Chaque adhérent se doit de **respecter les décisions prises par les membres du bureau**.

3--Il est strictement **interdit d'apporter de l'alcool de l'extérieur**.

4--**Après 22h00** : il est tenu à chaque adhérent de **ne pas faire de bruit à l'extérieur** des locaux (loi).

5--Vous êtes priés de **jeter vos verres vides et vos déchets dans les poubelles** à l'intérieur, et non de les laisser par terre ou dans les cendriers extérieurs, ainsi que de ne **pas manger ni boire** sur les tables de jeu. Il vous est également demandé de ne pas jeter vos mégots dans la rue ou sur le trottoir, mais bien dans les cendriers prévus à cet effet.

### **6--Amusez-vous !**

7--Le fait de **fumer et de vapoter** (cigarette électronique) est **strictement interdit à l'intérieur** des locaux. Merci de sortir à l'extérieur.

